

La gestion des Ressources Humaines

- **Définitions.**

La gestion des ressources humaines recouvre l'ensemble des pratiques mises en œuvre pour administrer, mobiliser et développer les ressources humaines impliquées dans l'activité d'une entreprise ou d'une organisation.

- **Enjeux.**

L'importance de la fonction ressources humaines peut s'appréhender à plusieurs niveaux:

- Sur le plan de la production : elle va permettre à l'entreprise de disposer d'un personnel compétent qui pourra améliorer la productivité de l'entreprise,
- Sur le plan commercial : elle va contribuer au recrutement de personnels de vente efficaces et motivés. Grâce à eux, les ventes pourront donc être améliorées,
- Sur le plan financier : une gestion pertinente du personnel va permettre de limiter les dépenses liées aux salaires. Le salaire ne sera plus seulement un coût pour l'entreprise, mais un investissement,
- Sur le plan stratégique : elle permet à l'entreprise de se différencier de la concurrence grâce à l'excellence de son personnel. Ses salariés vont permettre à l'entreprise de créer une valeur supplémentaire pour les clients.

- **Missions.**

Administration du personnel :

- l'enregistrement, le suivi et le contrôle des données individuelles, et collectives du personnel de l'entreprise,
- l'application des dispositions légales et réglementaires dans l'entreprise,
- la préparation des commissions et des réunions,
- le maintien de l'ordre, du contrôle et les travaux de pointage.

La gestion au sens large :

- l'acquisition des Ressources Humaines : par la gestion de l'emploi, programmes de recrutement, plans de carrières, mutations et promotion, analyse des postes et l'évaluation des personnes,
- la gestion des rémunérations : par l'analyse et l'évolution des postes, grille de salaires, politique de rémunération, intéressement et participation,

- la gestion de la formation : par la détection des besoins, l'élaboration des plans de formation, la mise en œuvre des actions de formation et l'évaluation des résultats.

La communication, l'information :

- la définition des publications orientées vers l'extérieur et la conception des messages,
- la gestion des moyens de communication : journal d'entreprise, affichage, audiovisuel, réunions systématiques.

L'amélioration des conditions de travail :

- l'hygiène et la sécurité au travail et dans les trajets,
- l'ergonomie des conditions de travail,
- la prévention des risques psychosociaux et des maladies professionnelles.